Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 72 (1992)

Heft: 3

Artikel: Impact de l'intégration européenne sur la coopération transfrontalière :

évolution de la coopération depuis 1960

Autor: Briner, Hans L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887241

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Impact de l'intégration européenne sur la coopération transfrontalière

Evolution de la coopération depuis 1960

Hans L. Briner, Délégué européen, Regio Basiliensis, Bâle

LA "REGIO DU RHIN SUPÉRIEUR" (D+F+CH) ET L'EUROPE DES RÉGIONS

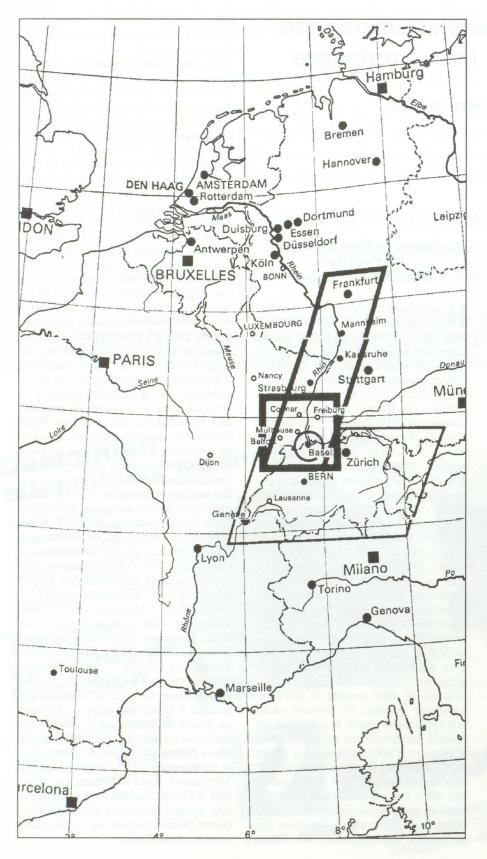
Regio Basiliensis est une association au sens des art. 60 ss du code civil suisse. Fondée en 1963, elle se compose aujourd'hui de 295 membres individuels et de 220 membres collectifs comprenant des entreprises, diverses organisations, ainsi que les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. Elle dispose d'un budget annuel d'environ un million de francs. Ses statuts lui donnent pour mission de collaborer à la planification et à la promotion du développement économique, politique et culturel de l'espace désigné sous le nom de "Regio", c'est-à-dire de la région du Rhin Supérieur délimitée par le Jura (CH), la Forêt-Noire (D) et les Vosges (F)". Elle veille en outre à ce que les fonctions et les intérêts spécifiques de la région soient pris en considération. L'association est dotée d'un comité siégeant quatre fois par année, d'un "groupe de travail" qui se réunit chaque semaine ainsi que d'un secrétariat permanent. Dans la pratique, l'organisation de Regio Basiliensis se veut souple et ouverte. L'organe "groupe de travail", dont fait également partie le directeur du comité, constitue un véritable pool d'idées et d'informations. Le statut semi-public de "l'office de coordination internationale" qui lui est rattaché offre aussi à l'association l'avantage de pouvoir se présenter à titre officiel ou officieux, en fonction des nécessités. En vingt-neuf ans d'existence, Regio basiliensis a enregistré de très nombreux succès dans divers domaines concrets.

Ainsi, sur le plan économique, "l'étude Regio sur l'économie de la Suisse du Nord-Ouest", publiée chaque année depuis 1981, fait autorité en la matière, elle connaît un succès grandissant et a été intégrée au programme "interreg" Rhin Supérieur - Centre-Sud.

Au chapitre de la planification des transports, deux projets de l'association, parmi d'autres, méritent d'être signalés : il s'agit du "S-Bahn Regio" destiné à la banlieue de Bâle, et de l'étude "Euro-Rhin" qui entend assurer, sur les deux rives du fleuve, le raccordement de la région au réseau ferroviaire à grande vitesse et aux transversales alpines (TGV, ICE, NLFA). Dans le domaine de l'environnement, mentionnons le programme RECKLIP, doté d'un budget de plusieurs millions de francs suisses et auquel prennent part une vingtaine d'équipes de chercheurs ; ce programme vise à obtenir, grâce à la mise en place de stations de mesure, une modélisation du climat du Rhin Supérieur susceptible de rendre de précieux services en vue d'éviter les incidents majeurs et de protéger l'environnement.

En matière culturelle, l'association organise également des échanges entre des musées, des théâtres et des centres de formation, de même que des rencontres de travail annuelles tripartites, clôturées à chaque fois par un concert public. Enfin, Regio Basiliensis a mis en chantier la Fédération - devenue entretemps autonome - des sept universités du Rhin Supérieur (Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Karlsruhe, Mulhouse, Strasbourg I,II,III).

D'une certaine façon, la Regio Basiliensis sert actuellement de modèle à toute une série de régions en phase de gestation le long de la frontière suisse. En décembre 1989, elle a connu son heure de gloire avec la rencontre des trois présidents Mitterrand, Kohl et Delamuraz, sommet à l'issue duquel les participants ont adopté un vaste catalogue en douze points portant sur le développement de la Regio.



Dans le domaine des échanges transfrontaliers en matière de recherche scientifique et d'aménagement du territoire, il y a beaucoup de place pour des réalisations communes dans la région du Rhin Supérieur. A cette fin, une coordination judicieuse et des échanges d'expériences nourris entre Français, Allemands et Suisses sont absolument nécessaires. Entre autres exemples particuliers de domaines de coopération, citons le génie génétique et la biotechnologie, activités qui revêtent une grande importance pour Bâle et pourraient être appelées à connaître un bel essor également dans les régions de Strasbourg et de Fribourg-en-Brisgau. Nous disposons actuellement d'un potentiel de près de 4 000 chercheurs, effectif qui pourrait tripler, voire quadrupler en cas d'évolution favorable. A cet égard, les développements qui se font jour au sein de ICE nous incitent plutôt à l'optimisme. Au fur et à mesure que l'échéance du 1er janvier 1993 se rapproche, en effet, les aspects politiques, et non plus seulement économiques, de l'intégration européenne s'imposent de plus en plus aux esprits. Nous autres, membres de la Regio Basiliensis, qui militons depuis 25 ans en faveur de l'"Europe des régions", constatons avec satisfaction aujourd'hui que les rencontres communautaires au sommet, et même aux plus hauts sommets, ont désormais à prendre en compte "l'échelon régional", ne serait-ce qu'en coulisse. En d'autres termes, il est indéniable que des notions comme le fédéralisme et la subsidiarité gagnent sans cesse du terrain. La réunion des trois chefs d'Etats en 1987 constituait un indice éloquent de cette évolution. Les deux derniers sommets communautaires de 1990 et 1991 qui se sont tenus depuis lors (à Rome et à Maastricht) ont eu, de ce point de vue également, des conséquences très intéressantes. Certes, on peut regretter que la Suisse, et en particulier les habitants de la région du Nord-Ouest, ne soient toujours pas associés directement à ce processus. Mais l'on apprécie d'autant plus le fait que nos voisins, ceux du Bade-Wurtemberg en particulier, savent défendre à notre place les intérêts fédéralistes communs à la région.

Même Jacques Delors, président quelque peu centralisateur de la CE, dans un discours mémorable adressé aux délégués de la république de Bavière en février 1991, a déclaré qu'il entendait prêter la main à une forme de consultation des régions. Il donnait à entendre pour la première fois que la subsidiarité et la délégation des pouvoirs décisionnels aux collectivités subalternes allait devenir une nécessité, du moins là où le niveau de compétence des organes dirigeants locaux permet de satisfaire aux exigences de la vie moderne, comme c'est le cas notamment dans notre région du Rhin Supérieur ou dans celle de Francfort. Quant au sommet de Maastricht des 9/10.12.1991, il a déjà apporté dans le débat une première (demi) clarification : les régions européennes ne peuvent plus être traitées par dessous la jambe!

Autrement dit, notre engagement européen, par exemple au sein des organes directeurs de l'"Association des régions frontalières européennes" (ARFE) peut être considéré comme l'un des facteurs ayant favorisé la mutation des conceptions européennes dans les "hautes sphères" communautaires.

"l'Association des régions frontalières d'Europe", j'ai pu contribuer à faire en sorte que dans cette "nouvelle architecture européenne", qui apparaît de plus en plus nécessaire, les décisions de portée supranationale prennent davantage en compte l'échelon régional. Chaque pays devrait aménager cet échelon selon ses pro-

... «dans cette "nouvelle architecture européenne", qui apparaît de plus en plus nécessaire, les décisions de portée supranationale doivent prendre davantage en compte l'échelon régional»...

Signalons à ce propos que la référence, constante, au modèle-pilote de la Regio du Rhin Supérieur suscite un intérêt accru. Raison pour laquelle nous avons souvent insisté, jusqu'ici, sur le fait que "le travail de la Regio est aussi le travail de l'Europe". Dans l'exercice de mon mandat de membre du comité et de membre fondateur de

pres traditions. Les régions du Rhin Supérieur, du Bodan, de Genève et du Tessin forment à cet égard des régions-test. Le processus d'intégration politique à grande échelle ne doit pas perdre de vue les exigences d'une politique qui se veut proche du citoyen. Dès son origine, l'ARFE s'est fixée pour objectif d'obtenir l'autonomie la plus large possible pour les collectivités régionales situées immédiatement au-dessous du niveau des Etats centraux. Elle se prononce résolument en faveur d'une construction fédérative de la future Union européenne, fondée sur des régions autonomes. Pour autant que l'objectif d'une gestion efficace ne s'en trouve pas lésé, les décisions devraient être prises selon le principe de la subsidiarité, c'est-à-dire au plus petit échelon possible, et cela tout particulièrement dans les régions frontalières. Des mesures dans ce sens venant non seulement de la CE, mais encore du Conseil de l'Europe et de la CSCE, auront aussi un impact de plus en plus sensible sur le développement de l'espace-pilote de la Regio du Rhin Supérieur. Le Bade-Wurtemberg, en particulier, entend œuvrer de manière décisive — et même se battre, d'après ce que je peux constater — pour la concrétisation du principe de subsidiarité. Ces impulsions joueront dès 1993 un rôle déterminant pour la "politique d'osmose de la Regio", Regio dont la composante suisse, qui n'appartient pas à la CE, coopère très étroitement avec deux autres régions rattachées à la Communauté.



...«il y a beaucoup de place pour des réalisations communes dans la région du Rhin Supérieur»...

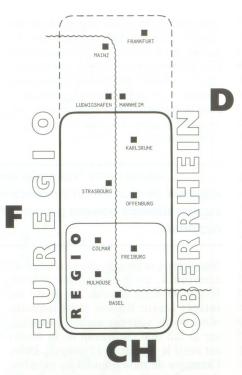
Photo: navigation sur le Rhin

© Peter Herman, Bâle

LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT RHIN SUPÉRIEUR-CENTRE SUD

ans le cadre du programme européen Interreg, notre concept de développement "Rhin Supérieur-Centre Sud" se présente comme un cas d'école. Ici, deux partenaires faisant partie de la CÉ: le Bade-Wurtemberg et l'Alsace, partagent avec un troisième, le Nord-Ouest suisse, non-membre de la CE, les servitudes et les avantages d'un projet commun. Pour cette situation particulière, la "formule magique" qui a été trouvée vis-à-vis de Bruxelles est la suivante : seuls les partenaires allemands et français traitent avec la CE, tandis qu'entre nous, habitants de la région du Rhin Supérieur, nous prenons nos décisions et réglons les questions de financement et de répartition sur une base tripartite.

Ainsi jusqu'à ce jour, au total 33 projets, dont 22 avec participation suisse, ont été soumis pour étude à Bruxelles, ce qui témoigne de la perméabilité des fameuses "frontières extérieures" de la CE! Pour les deux concepts de développement du Rhin Supérieur, à savoir les plans "Nord" et "Centre-



Sud", la CE est prête à débloquer au total 9,6 millions d'écus si les partenaires régionaux s'entendent sur un co-financement d'un montant équivalent. Le fait que des sommes impor-

tantes soient à présent mises en perspective suffit à donner un puissant élan aux projets transfrontaliers. Pour la première fois depuis que la Regio existe, le lien d'interdépendance entre des programmes de portée européenne et les projets locaux d'agglomération des trois frontières apparaît ainsi au grand jour.

D'intéressantes possibilités de travail en commun s'offrent dans toutes sortes de domaines tels l'environnement, la recherche, la formation, la culture, les transports, les médias, l'économie, etc. Il y a matière à développer bien davantage encore la coordination transfrontalière à l'avenir. Entre les Suisses du Nord-Ouest, les Alsaciens et les Badois existe une forme de communauté de destin : c'est l'émergence, dans le processus d'intégration européenne, d'un mouvement d'organisation spontané venu d'en bas, semblable à une équipe d'alpinistes qui entendent faire l'ascension du massif Europe en partant de sa base et ne pas se laisser tirer passivement au bout d'une corde vers son pic central.

Exportateurs suisses:

Vous recherchez un représentant, importateur ou grossiste en France ? Vous souhaitez récupérer la TVA versée pour la location en France d'un stand dans une exposition ?

Importateurs français:

Vous recherchez un fournisseur suisse ? Vous souhaitez connaître divers indices de prix ou de salaire pour l'élaboration d'un contrat ?

Un seul point de chute pour obtenir, parmi tant d'autres, ces renseignements : la Chambre de Commerce Suisse en France

Conditions d'adhésion sur demande en téléphonant au : (33 1) 48 01 00 77